FORMATION LE SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en matière de Santé Sécurité au Travail

OBJECTIFS

- Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels
- Savoir situer son entreprise au regard de la prévention des risques
- Savoir se positionner parmi tous les acteurs de la prévention
- Savoir repérer les risques d'atteinte de la santé des salariés
- Savoir proposer un plan d'action de maîtrise des risques professionnels
- Contribuer à la mise à jour du document unique
- Savoir analyser un accident du travail afin de proposer des mesures correctives

PROGRAMME DE FORMATION

SE POSITIONNER DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Enjeux de la prévention

- Statistiques : savoirs situer son entreprise par rapport aux statistiques nationales
- Taux de fréquence TF et TG
- Les enjeux humains
- Les enjeux financiers : coûts directs et indirects, taux de cotisation
- Enjeux juridiques : responsabilités civile et pénale des dirigeants, des encadrants et des opérateurs, délégation de pouvoir
- Enjeux sociaux

La démarche de prévention

- L'obligation de résultat de l'employeur
- Les 9 principes de prévention
- Rôle des de chacun vis-à-vis des 9 principes (dirigeant, encadrant et opérateur),
- Les trois axes de la prévention : Organisation, Humain, Technique
- Intégration de la prévention dans la communication et le mangement

Rôle des acteurs de la prévention

- Acteurs internes : La personne compétente en prévention santé au travail, la direction, l'encadrement, les opérateurs, le service maintenance-travaux neufs, le CHSCT ou DP
- Acteurs extérieurs : Inspection du travail, Médecine du travail, CARSAT, INRS, Organismes de contrôles...

Faire un bilan du management de la prévention de son entreprise

- Positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations SST : la grille GPSSST
- Se positionner dans la prévention des risques professionnels

Les basiques du savoir être de la personne compétente

- Utiliser les faits
- Les « faits » et définition d'un « fait »,
- Principe de base pour une bonne observation du terrain et l'entretien avec les différents acteurs

L'écoute active

- QQOQCP
- Savoir écouter
- Savoir se positionner
- Connaître l'attitude à avoir
- Savoir faire préciser

Travaux intersession

- Faire un bilan du management de la prévention de son entreprise selon la grille GPSSST
- Recueillir les indicateurs sinistralité

FORMATION LE SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

PROGRAMME DE FORMATION

IDENTIFIER LES RISQUES

Retours d'expérience des travaux intersessions

Identification des risques et DU

- Définitions : Dangers, Risque, exposition
- Structure du Document Unique
- Principe de cotation et de hiérarchisation des risques
- L'intégration de la pénibilité et des RPS
- Connaître les risques pour pouvoir les identifier (Sources, types de postes exposés, notions réglementaires) : uniquement les risques de la société concernés
- QQOQCP « Dit moi ce que tu fais, je te dirais ce que tu risques »
- Observation de l'activité réelle de travail/travail prescrit
- Déterminer sur un exemple les situations dangereuses et les risques associés
- Les moyens d'actions : organisation, humain et technique

Analyse des accidents du travail

- Définition d'un AT et les4 critères qui définissent un AT
- Définition d'un A de trajet et les critères qui définissent un A de trajet
- Définition d'une MP et les éléments des tableaux de maladies professionnelles
- Processus de l'accident
- Pyramide de BIRD et relation statistique/ pas de « fatalité »
- But de l'analyse des AT
- Processus de reconnaissance d'un AT/MP
- Rôle du salarié, de l'employeur, de la CPAM, de la CRAM et du médecin de prévention
- Les différents rôles possibles en cas d'AT
- Une méthode d'analyse : le classement "I.Ta.Ma.Mi"
- Exercices

Travaux intersession

- Faire un bilan du management de la prévention de son entreprise selon la grille GPSSST
- Recueillir les indicateurs sinistralité
- Réaliser une évaluation des risques sur un poste de travail
- Réaliser une analyse d'un AT ou presque accident

METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION

Retours d'expérience des travaux intersessions

- La mise en place d'un plan d'action approprié
- Les 3 axes de progrès : O, H et T
- Critères de choix des actions correctives
- Eléments indispensables d'un plan d'actions
- La roue de l'amélioration continue

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Diaporama
- Travail intersession
- Cas pratiques
- Echanges

VALIDATION

- Feuille de présence
- Attestation de formation
- QCM

DURÉE

- 3 jours soit 21 heures.